



## Cercle Europe & Economie Sociale

## Echange avec Ulla Engelmann

Chef d'Unité 'Economie sociale' à la DG GROW –  
Commission européenne

26 mai 2020

*Le 26 mai, le Cercle Europe et Economie Sociale a eu le plaisir d'accueillir Ulla Engelmann, cheffe d'Unité 'Economie sociale' au sein de la DG GROW de la Commission européenne. Nos discussions ont porté sur le prochain Plan en faveur de l'Economie sociale annoncé pour 2021.*

### La réponse européenne à la crise

De nombreuses actions ont été prises par la Commission européenne depuis le début de la crise du coronavirus. D'abord au niveau économique, avec l'adaptation du régime des Aides d'état, l'extension du Fonds de solidarité de l'UE, la mise en place du mécanisme SURE pour supporter les régimes de chômage partiel des Etats membres ou encore l'activation de la suspension du Pacte de Stabilité.

La Commission européenne prévoit aussi de dévoiler, le 27 mai son plan de relance qui a beaucoup mobilisé l'ensemble des services de la Commission européenne. Cette Communication pose les bases pour sortir de la crise, avec des axes dans plusieurs domaines et notamment pour soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire. La Commission est à l'écoute des secteurs et souhaite recueillir les besoins des entreprises pour co-construire les réponses adaptées. Il est important pour les acteurs de l'ESS de faire remonter à la Commission leurs besoins concrets.

### Les outils à disposition de l'ESS

La Commission européenne, mais particulièrement l'unité de Madame Engelmann, a mis en place divers outils au service de l'ESS durant cette crise.

D'abord une [base de données](#) des expériences et bonnes pratiques a été lancée et a recueilli beaucoup d'exemples de bonnes pratiques à travers l'Europe. Les acteurs de l'ESS ayant été particulièrement innovants pour trouver des solutions pour faire face à la crise, cette plateforme a été particulièrement une réussite.

La Commission européenne, par l'intermédiaire du programme COSME, a aussi lancé un appel à projets suite au succès des Régions européennes de l'ESS 2018. Sur ce succès qui avait permis de rassembler des projets ESS de plusieurs régions et d'accroître la coopération interrégionale, la Commission a souhaité relancer cette coopération dans le domaine de l'ESS et ainsi favoriser l'émergence d'un écosystème d'acteurs.

Enfin divers webinars, organisés par la Commission, se sont tenus ces dernières semaines autour de sujets tels que le tourisme durable, le rôle de la finance sociale et éthique ou encore le rôle des plateformes.

### Le Plan d'action en faveur de l'économie sociale

Très attendu par tout le secteur, le futur Plan d'action en faveur de l'économie sociale, annoncé initialement au premier semestre 2021, sera dévoilé sous présidence slovène, à savoir dans la deuxième partie de 2021.

La raison de ce report est pour la Commission de recueillir un maximum de contribution des entreprises de l'économie sociale dans ce qui doit être une co-construction entre le monde de l'ESS et les services de la Commission européenne.

Plusieurs évènements permettront d'avancer sur ce plan, et en premier lieu le GECES du 18 juin qui étudiera plusieurs points importants ainsi que plusieurs réunions en ligne au printemps 2020 (septembre et novembre) lors desquelles les entreprises de l'ESS pourront donner leurs positions sur ce futur plan.

Enfin, le Sommet sur l'Economie sociale de Mannheim, initialement prévu les 26 et 27 octobre 2020, a été repoussé dans la même ville les 26 et 27 mai 2021. Mais une session digitale sera maintenue pour présenter les projets qui auront été retenus.

Plus de 225 propositions de workshop ont été envoyées à la Commission européenne, notamment beaucoup de France et d'Allemagne. Le processus de sélection est en cours et une première idée de programme sera connue fin juin avec les projets retenus qui seront présentés lors de cet évènement en ligne.

Enfin, une étude a été lancée par la Commission européenne sur l'évolution de la situation du « social business initiative » et sera présentée par l'auteur de la recherche lors du GECES de septembre prochain.

Les premières conclusions du rapport montrent que, depuis 10 ans, au niveau européen, la reconnaissance et la visibilité de l'ESS a été très clairement améliorées dans plusieurs pays, notamment avec la création de cadres juridiques dans des nouveaux Etats membres.

Toutes ces étapes, dates et événements permettront de prendre en compte les avis des différentes parties prenantes pour l'élaboration du Plan d'action. Au sein de la Commission, un travail interservices est déjà mis en place (task force).

### **La lucrativité limitée et l'arrêt Paint Graphos**

La Commission européenne, et particulièrement la DG GROW, a bien noté l'émergence du débat sur la lucrativité limitée. Une [question parlementaire](#) de Stéphanie Yon-Courtin sur l'extension des conclusions de l'arrêt Paint Graphos aux entreprises à lucrativité limitée a été déposée. Le rapport de Laetitia Driguez, commandé par la MGEN, a été lu et suscite le débat.

Enfin le rapport d'Alain Coheur au CESE l'année dernière sur la question affirme encore plus l'émergence de cette question qui devra être discutée, au sein du GECES, mais aussi en dehors pour la préparation du Plan d'action en faveur de l'économie sociale.

### **Le rapport attendu suite à la consultation sur les SIEG**

La Commission européenne avait ouvert à consultation mi-2019 ses règles concernant les minimis ainsi que sur les aides d'Etat et les services d'intérêt économique général (SIEG).

La consultation de fin 2019 sur les SIEG a reçu plus de 55 réponses de tous les pays européens. Pour l'heure, les services de la Commission européenne évaluent les différentes réponses et les résultats seront probablement dévoilés avant l'été 2020. Pour l'heure, les services de la Commission européennes doivent répondre aux très nombreuses demandes d'aides d'état dans le contexte de la crise et de l'adaptation du régime et repousse donc l'étude des SIEG au début de l'été.

### **Les 14 écosystèmes**

Le commissaire au marché intérieur Thierry Breton avait placé l'économie sociale dans l'un des 14 écosystèmes prioritaires identifiés dans la réponse à la crise du Covid-19. Cela témoigne d'une véritable prise en compte de l'ESS dans l'espace économique européen par la Commission européenne.

### **Les autres questions abordées durant débat**

Madame Engelmann s'est montrée particulièrement à l'écoute des problèmes de l'économie sociale et souhaite recevoir des exemples concrets pour pouvoir, à travers le plan de relance mais aussi dans le cadre du futur Plan d'action pour l'économie sociale, répondre au mieux aux attentes du secteur.

Elle a souligné la prise en compte de l'importance d'une véritable diversité des entreprises au sein du marché unique et de la mise en place de bonnes pratiques au sein de la Commission et d'un travail inter-service.

Sur les besoins exprimés par les membres du Cercle, tant sur Solvabilité-2 et la proportionnalité, que de la mise en valeur des comportements vertueux de l'ESS durant la crise, en passant par une meilleure prise en compte des principes du Socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen, la Commission s'est montrée très ouverte à avoir des exemples concrets pouvant illustrer ces problèmes pour mieux les défendre.

La réflexion sur des critères de solidarité au sein du Semestre est aussi ouverte.

### **Conclusion**

L'Unité Economie sociale, et sa cheffe, sont donc particulièrement ouvertes aux réflexions et idées en cette période de sortie de crise lors de laquelle l'ESS a montré son potentiel d'innovation et de résilience.

Tant le Sommet de Mannheim que le Plan d'action sur l'économie sociale seront des processus de co-construction et il est plus que jamais nécessaire de nourrir la Commission européenne en idées et réflexions.